



Bruxelles, le 21 mars 2006
S085/06

Javier SOLANA,
Haut Représentant de l'UE pour la PESC,
salue la remise et la comparution devant la Cour Pénale Internationale
d'un chef de milice de la République Démocratique du Congo

Javier Solana, le Haut Représentant de l'Union européenne pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC), salue le transfert, de Kinshasa à La Haye, et la comparution hier devant la Cour Pénale Internationale de Thomas Lubanga, un important chef de milice de la région de l'Ituri (République Démocratique du Congo).

L'arrestation de Thomas Lubanga, la première du genre, est un moment historique pour la justice internationale. Il s'agit également du premier mandat d'arrêt délivré par le Procureur de la Cour Pénale Internationale dans le cadre de son enquête sur la République Démocratique du Congo.

Il s'agit également, et surtout, d'une étape d'une importance capitale dans la lutte contre l'impunité qui a trop longtemps prévalu dans la région des grands lacs africains, et qui est une des raisons des conflits de cette région.

La comparution hier devant la Cour Pénale Internationale de cet important chef de milice intervient au moment où l'Union européenne est, plus que jamais, fortement mobilisée pour que la RDC, pays clé de la Région des Grands Lacs, réussisse sa sortie de crise, dans l'intérêt des populations congolaises et de la stabilité régionale.